L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis

Rapport Annuel 2020

SOMMAIRE

Mot de la Présidente de l'IFBT	P4
Gouvernance de l'IFBT	P5
Missions de l'IFBT	P6
Activités de l'IFBT en 2020	P7
Cycles Certifiant	P9
Séminaires	P10
Formations à la Carte	P12
Répartition des Participants	P13
Autres activités de l'IFBT en 2020	P14
La situation financière	P15
Ont fait confiance à l'IFBT	P17

Mot de Madame la Présidente du Conseil

Nous avons connu une année 2020 particulièrement éprouvante. Eprouvante, de part la pandémie de COVID-19 qui nous a accompagnée tout au long de l'année et qui restera dans nos mémoires comme l'une des terribles épreuves que nous ayons subit en tant qu'êtres humains, mais aussi pour notre économie durement touchée par ses répercussions. Eprouvante, car l'IFBT a eu à déplorer la disparition de son Directeur, feu si Aissa SERHANE auquel nous rendons un hommage appuyé.

Ce fut donc une année tronquée par la situation sanitaire qu'a vécu le pays et qui a fortement impacté l'activité de l'Institut. La période de confinement imposée en mars-avril 2020 et les restrictions et protocoles sanitaires mis en place depuis, nous ont amené à réduire significativement nos actions de formation et prolonger au delà de leur planning initial celles qui étaient en cours. Nous avons néanmoins réussi, grâce à un bon quatrième trimestre, à rattraper une partie du retard accumulé durant la précédente période. N'eut été l'inscription d'une provision, nous aurions terminé l'année à l'équilibre.

Au delà des vicissitudes de cette année, l'IFBT a continué à s'inscrire dans une approche plurisectorielle, proposant des actions de formation aussi bien au secteur des intermédiaires en bourse qu'au secteur bancaire, des assurances et des entreprises. Cette orientation se reflète dans la provenance de ses apprenants qui sont à prés de 50 % hors intermédiaires en bourse et sociétés de gestion.

Ma vision pour l'avenir de l'IFBT est optimiste. L'élargissement de son champ d'action et le capital expérience accumulé tout au long de ces dernières années la mettent en bonne position pour mener à terme ses projets, et ils sont nombreux à avoir été pensés et abordés courant 2020. Des partenariats sont en cours de constructions. Des coopérations sont en bonne voie de négociation. Il s'agit donc d'un optimiste tout à fait objectif et notre vœux est que les conditions sanitaires nous permettrons de mettre en œuvre tout notre potentiel durant la prochaine année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Dalenda BAYOU

Gouvernance de l'IFBT

Le Conseil d'Administration

Présidente : Mme Dalenda BAYOU, en sa qualité de Présidente de l'Association des Intermédiaires en Bourse

Membres :
- Madame Sonia BEN FREJ LARBI, représentant AIB
- Monsieur Riadh BORGINI, représentant BNA Capitaux
- Monsieur Mehdi BACH HAMBA, représentant CGI
- Monsieur Zaher JBALI, représentant SCIF
- Monsieur Ilyes BAILI, représentant STB Finance
- Monsieur Mohamed Yassine BOUZIRI, représentant MAC SA
- Monsieur Karim MAAREF, représentant Amen Invest
- Monsieur Zied LARGUECHE, représentant Tunisie Valeurs
- Monsieur Walid KRIAA, représentant Mena Capital¨Partners
- Monsieur Adel GLENZA, représentant UIB Finance

Equipe de l'IFBT

- Madame Dalenda BAYOU, Présidente Directrice Générale
- Feu Aissa SERHANE, Directeur de l'Institut
- Madame Olfa SWIDEN, Chargée Administratif et Financier
- Monsieur Moncef SELLAMI, Expert Comptable, Sous traitant de la comptabilité

Commissaire aux Comptes

Cabinet FINOR

Le Conseil Scientifique

- M. Mehdi BACH HAMBA, Président
- M. Zaher JBALI, Membre
- M. Zied LARGUECHE, Membre
- M. Maher ZOUARI, Membre
- M. Chiheb CHAKER, Membre
- M. Naoufel BEN RAYANA, Enseignant Universitaire, Membre

Le secrétariat du Conseil Scientifique est assuré par le Directeur de l'IFBT**.**

MISSIONS DE L'IFBT

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis est une émanation de l'Association des Intermédiaires en Bourse. Il a été agréé par le Ministère de la Formation Professionnelle, en 2004, sous le N° 04 620 11.

Alimentant la place financière tunisienne par des compétences hautement qualifiées dans les domaines des activités financières, des métiers et techniques de marché, l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT), s'engage depuis sa création, en 2000, à répondre aux besoins de formation et de perfectionnement exprimés par les professionnels de la place, face aux exigences des nouveaux métiers générés par la spécialisation, et ce, dans un environnement en perpétuelle mutation.

Ainsi, l'IFBT propose une large gamme de produits répondant aux différentes attentes des professionnels de la Finance, à travers, essentiellement :

- des cycles pour certification professionnelle locale (cartes professionnelles)
- des cycles pour certification internationale (CISI, IPAG)
- des séminaires de formation
- des programmes à la carte

Le champ d'intervention de l'IFBT couvre l'ensemble des acteurs au niveau du marché des capitaux, au sens large, (Intermédiaires en Bourses, Sociétés de Gestion, Sociétés d'Investissement, Banques, Assurances, etc...), les entreprises non financières, ainsi que tout autre organisme ou personne physique (les particuliers) intéressés par des formations spécifiques rentrant dans le cadre des compétences de l'Institut.

Les Activités de l'IFBT au cours de l'année 2020

Les Activités au titre de 2020

Les réalisations de l'IFBT courant cette année 2020 sont à l'image de l'année exceptionnelle vécu, de part la situation sanitaire qui s'est imposée au pays.

Outre la période de confinement totale de mars-avril 2020 au cours de laquelle toutes nos activités ont été gelées et reportées, les actions de formation menées le reste de l'année l'ont été, tenant compte du contexte épidémique en vigueur et son corolaire, les mesures de distanciation; ce qui s'est matérialisé par une adaptation, tant au niveau du format (ajout d'actions en distanciel) que du nombre d'apprenants qui a été limité à une quinzaine (dans la principale salle), douze (grande salle), voir dix (petite salle).

Si le nombre de cycles certifiant a été le même en 2020 qu'en 2019, soit 6 actions menées, le nombre d'apprenant a été nettement moindre avec 75 participants contre 124 en 2019.

Ce sont les séminaires qui auront été le plus affectés par la situation sanitaire de 2020. 5 ont pu être réalisés cette année contre 10 en 2019.

La baisse du nombre d'actions a ramené le nombre de participants de 300 en 2019 à 138 en 2020. N'eut été l'organisation du séminaire sur la loi de finance 2021 en décembre 2020, contrairement à l'accoutumé, ce nombre aurait été bien plus inférieur. Nombre de séminaires programmés annuellement, soit parce qu'ils sont particulièrement demandés (ex: contrôle de gestion) soit parce qu'ils collent à des besoins réglementaires spécifiques (ex: FATCA), n'ont pu l'être en 2020.

Il est clair, au vu de ces chiffres, que la comparabilité avec les années précédentes sera tronquée car, à périmètre d'environnement d'activité normal, 2020 a clairement été une année hors périmètre.

Les Activités au titre de 2020

Les Cycles Certifiant

Cycle	Nombre participants 2020	Nombre participants 2019
Gestion d'Actifs	12	12
Normes IFRS	19	78
Négociateur en Bourse	-	7
Gestion d'actifs –intra Attijari Bank	3	0
Contrôleur interne	8	-
Post-marché	-	11
Post-marché accéléré	24	-
Fondamentaux des Services Financiers	-	8
Corporate Finance	8	8
Nombre Global	**75**	**124**

Les Activités au titre de 2020

Les Séminaires

Intitulé	Nombre participants 2020	Nombre participants 2019
Loi de Finance	47	53
Loi de Finance (2021)	57	-
FATCA	0	39
Marchés Monétaire et Financier	0	10
Contrôle de gestion	0	27
Registre National des Entreprises	0	33
Contrôle et gestion des risques	-	7
SWIFT Standards	-	92
Management des Projets	-	20
Gestion OPCVM	12	06
Marketing des produits financiers	11	0
Administrateurs de sociétés	8	-
Les nouvelles réglementations du marché financier	15	-
Gestion OPCVM	-	12
Gestion patrimoniale	-	7
Total	**138**	**300**

LA FORMATION A LA CARTE

Pour ce qui est des programmes de formation à la carte, l'IFBT a organisé deux actions, l'une au profit de la STB SICAR (LAB/FT) et la seconde au profit de Attijari Bank (gestion d'actifs), contre aucune action menée tout au long de l'année 2019. Notre capacité à répondre à des besoins spécifiques, dans un laps de temps imparti très court, nous a valu des satisfécits de la part de nos clients, ce qui nous encourage à poursuivre dans la voie de l'offre de services à la carte.

LA REPARTITION DES PARTICIPANTS

La répartition des apprenants par groupe de secteurs d'activité a été à l'inverse de celle de l'année 2019. Le secteur des intermédiaires en bourse et sociétés de gestion a été moins présent sur les cycles certifiant et a au contraire renforcé sa participation dans les séminaires. Le groupe « autres » (CMF-TC-BVMT-SICAR et sociétés) a significativement renforcé sa part dans le total des apprenants, avec une part de 23 % contre 10 % en 2019. Le secteur « bancaire et assurances » a régressé pour ne représenter que 33 % du total des apprenants contre 47 % en 2019. Cette régression de ce groupe s'explique par une politique plus stricte de ce denier d'éviter à ses collaborateurs tout contact avec les tiers, en dépit d'une application stricte par l'IFBT des protocoles sanitaires.

Les Activités au titre de 2020

Répartition des participants

Etablissement	Nombre (2020)	Nombre (2019)
Les Cycles	97	124
. Intermédiaires en Bourse et sociétés de gestion	26 ou 26,8 %	54 ou 43,5%
. Banques et Assurances	39 ou 40,2 %	62 ou 50%
. Autres (SICAR-CMF-TC-BVMT…)	32 ou 33 %	08 ou 6,5%
Les Séminaires	138	300
. Intermédiaires en Bourse et sociétés de gestion	75 ou 54,3 %	124 ou 41,3%
. Banques et Assurances	40 ou 29 %	141 ou 47%
. Autres (SICAR-CMF-TC-BVMT…)	23 ou 16,6 %	35 ou 11,7%
Total nombre	235	424

AUTRES ACTIVITES DE L'IFBT EN 2020

Outre ses activités habituelles, rentrant dans le cadre de sa vocation primaire d'organisme de formation continue, l'IFBT s'est attachée à assoir un réseau de partenariats et de conventions, conformément aux recommandations de son conseil scientifique. Les discussions menées avec le cabinet français **« Barchen »** spécialisé dans le domaine de la formation en finance, pour la mise en place d'une formation certifiante sur le thème de la LAB/FT, n'ont pas abouties mais se poursuives sur d'autres thématiques. Par ailleurs, les contacts entamés avec les dirigeants de **l'Université Internationale de Tunis** devraient conduire à la signature d'une convention courant 2021. Enfin, le dossier déposé auprès de l'USAID pour le financement d'une formation sur la règlementation FATCA et les nombreuses réunions tenues à ce sujet, n'ont malheureusement pas abouties.

La situation sanitaire aura également eu raison en 2020 de la traditionnelle cérémonie de remise des cartes professionnelles.

De même, hormis la tenue de l'examen relatif à la formation accélérée « Post-marché », aucun autre examen de cycle certifiant n'a eu lieu.

APERCU SUR LA SITUATION FINANCIERE

	2020	**2019**	**Evolution en %**
Total Bilan	603 800	669 314	- 10,85 %
Produits d'Exploitation	182 215	455 607	- 60 %
Charges d'Exploitation	201 526	353 176	-42,9 %
Résultat Net	- 4653	106 968	-

Le quatrième trimestre de l'année 2020 a permis de redresser une situation financière qui s'annonçait compliquée et qui a permis, au final, hors provisions, de terminer l'année à l'équilibre.

Les faits saillant à relever sont:

- Le C.A 2020 ressort à 182 215 DT contre 455 607 DT en 2019 et 349 897 DT en 2018, marquant l'ampleur de l'impact de la pandémie sur l'activité de la société courant 2020.

- Baisse des charges hors exploitation par suite de la baisse des postes entretien et réparation et celui des honoraires.

- Augmentation des produits financiers qui passent de 9288 DT à 16 495 DT grâce aux bons taux de placement obtenus en 2019 et à l'augmentation des placements et autres actifs financiers de 161 900 DT en 2019 à 220 490 DT en 2020.

- La comptabilisation de l'insuffisance de retenue à la source de feu si SERHANE de 3176 DT et la dotation d'une provision pour dépréciation des créances sur un intermédiaire en bourse de 6994 DT, ont amené le résultat final vers un déficit de - 4653 DT.

ONT FAIT CONFIANCE A L'IFBT

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO DE L'IFBT AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'IFBT durant l'exercice 2020, des états financiers arrêtés au 31/12/2020, ainsi que du rapport du Commissaire aux Comptes sur cet exercice, l'Assemblée Générale Ordinaire les approuve dans leur intégralité et tels qu'ils lui sont présentés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, tels que prévus par la loi n°2000-9 du 03 Novembre 2000.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Certains actionnaires ayant estimé qu'il faudrait changer l'affectation « résultat reporté » par une affectation en « réserves facultatives », le commissaire aux comptes informe que la réserve légale ayant atteint son plafond, soit 10 % du capital, il n y'a plus lieu de la prévoir et de ce fait, l'affectation du résultat doit passer par « résultat reporté ». L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter comme suit, le résultat de l'exercice clos au 31/12/ 2020:

Résultat de l'exercice : - 4653,423
+report à nouveau antérieur : 231 044,884
Résultat à affecter : 226 479,461
Résultat reporté : 226 479,461

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution: Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire ayant constaté l'arrivée à échéance du mandat des Administrateurs actuels, a procédé à l'élection par scrutin secret des nouveaux membres du Conseil d'Administration de l'IFBT pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution : Désignation des Administrateurs

Suite à l'élection par scrutin secret des Administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire désigne, comme suit, le nouveau Conseil d'Administration de l'IFBT pour les années 2021, 2022 et 2023.

- Madame Dalila Bayou
- AIB
- Amen Invest
- BNA Capitaux
- CGI
- Cofib Capital Finance
-Tunisie Valeurs
-SCIF
-UIB Finance
-BH Invest
-Tunisie Clearing
-Bourse de Tunis

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution : convocation du nouveau Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire convoque le Conseil d'Administration dans sa nouvelle composition pour se réunir juste après la clôture des travaux de l'AGO, et ce pour délibérer sur le renouvellement du mandat de la Présidente Directrice Générale de l'IFBT.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution: renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance du mandat du Commissaire aux Comptes, cabinet FINOR et décide de lui renouveler la mission pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution: Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs à la représentante légale de la société ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous les dépôts et accomplir toutes les formalités de publication légales ou autres.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Rapports du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2020

FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

Institut de formation de la bourse de Tunis « I.F.B.T »

Rapports du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020

SOMMAIRE

I- RAPPORTS

1- Rapport Général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2020

2- Rapport Spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

II- ETATS FINANCIERS

1- Bilan

2- Etat de résultat

3- Etat de flux de trésorerie

4- Notes aux états financiers

Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers de L'exercice Clos le 31 Décembre 2020

FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de l'institut de formation
de la bourse de Tunis « I.F.B.T »

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 mai 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis « I.F.B.T », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 603.800, un déficit net de D : 4.653 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 9.058.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des

procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle et
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 26 Mai 2021

FINOR

Karim DEROUICHE

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes au Titre de l'Exercice Clos le 31 Décembre 2020

FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1144411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de l'institut de formation
de la bourse de Tunis « I.F.B.T »

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner, à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Convention conclue avec l'Association des Intermédiaires en Bourse «A.I.B »

Votre Conseil d'administration réuni le 18 février 2020 a autorisé la cconvention avec l'AIB portant sur la répartition des charges communes du siège social.

Les divers frais facturés à la société « IFBT » par le biais de notes de débit se détaillent comme suit :

✓	Quote-part des travaux d'aménagement	D : 1.174
✓	Quote-part des frais d'entretien et de réparation	D : 2.809
✓	Quote-part des achats d'approvisionnements non stockés	D : 2.837
✓	Quote-part des frais postaux et de télécommunication	D : 486
	Total	D : 7.306

Les divers frais facturés par l'IFBT à l'Association des Intermédiaires en Bourse « A.I.B » par le biais de notes de débit se détaillent comme suit :

✓	Quote-part des travaux d'aménagement	D : 11.239
✓	Quote-part des frais d'entretien et de réparation	D : 1.538
✓	Quote-part des achats d'approvisionnements non stockés	D : 19
✓	Quote-part des frais d'assurance	D : 150
	Total	D : 12.946

Tunis, le 26 Mai 2021

FINOR

Karim DEROUICHE

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux De Trésorerie

Notes aux Etats Financier

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

INDEX

BILAN 1-2

ETAT DE RESULTAT 3

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE 4

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de l'institut 5
Note 2 : Cadre de référence retenu pour l'établissement des états financiers 5
Note 3 : Principes et bases de mesures comptables appliqués 5
Note 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles 7
Note 5 : Clients et comptes rattachés 9
Note 6 : Autres actifs courants 10
Note 7 : Placements et autres actifs financiers 10
Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités 10
Note 9 : Capitaux propres 11
Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés 11
Note 11 : Autres passifs courants 11
Note 12 : Revenus 12
Note 13 : Achats consommés 12
Note 14 : Charges de personnel 12
Note 15 : Dotations aux amortissements et aux provisions 13
Note 16 : Autres charges d'exploitation 13
Note 17 : Charges financières 14
Note 18 : Produits financiers 14
Note 19 : Impôt sur les société 15

INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS
"I.F.B.T"
19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

BILAN

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019	Variation
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		23 458	23 458	-
Moins : amortissements		(20 823)	(16 956)	(3 867)
		2 635	6 502	(3 867)
Immobilisations corporelles		177 484	166 143	11 341
Moins : amortissements		(156 106)	(148 946)	(7 160)
		21 378	17 197	4 181
Total des actifs immobilisés	4	24 013	23 699	314
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		24 013	23 699	314
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés	5	128 096	150 047	(21 951)
Autres actifs courants	6	222 143	218 473	3 670
Placements et autres actifs financiers	7	220 490	161 910	58 580
Liquidités et équivalents de liquidités	8	9 058	115 185	(106 127)
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		579 787	645 615	(72 822)
TOTAL DES ACTIFS		603 800	669 314	(65 514)

INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS
"I.F.B.T"
19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

BILAN

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019	Variation
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		300 000	300 000	-
Réserves légales		30 000	24 920	5 080
Résultats reportés		231 045	129 157	101 888
Total des capitaux propres avant résultat		561 045	454 077	106 968
Résultat de l'exercice		(4 653)	106 968	(111 621)
Total des capitaux propres avant affectation	9	556 392	561 045	(4 653)
PASSIFS				
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	19 658	52 237	(32 579)
Autres passifs courants	11	27 750	56 032	(28 282)
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		47 408	108 269	(60 861)
TOTAL DES PASSIFS		47 408	108 269	(60 861)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		603 800	669 314	(65 514)

INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS
"I.F.B.T"
19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	Exercice		
		2020	2019	Variation
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	12	182 215	455 607	(273 392)
Total des produits d'exploitation		182 215	455 607	(273 392)
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats consommés	13	79 370	220 476	(141 106)
Charges de personnel	14	36 402	36 089	313
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	18 021	10 779	7 242
Autres charges d'exploitation	16	67 733	85 832	(18 099)
Total des charges d'exploitation		201 526	353 176	(151 650)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(19 311)	102 431	(121 742)
Charges financières nettes	17	(780)	(502)	(278)
Produits financiers	18	16 495	9 288	7 207
Autres gains ordinaires		3 073	3	3 070
Autres pertes ordinaires		(3 176)	(31)	(3 145)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(3 699)	111 189	(114 888)
Impôt sur les sociétés	19	(854)	(3 837)	2 983
Contribution sociale de solidarité		(100)	(384)	284
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES IMPOT		(4 653)	106 968	(111 621)

INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS
"I.F.B.T"
19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinar)

		Exercice		
		2020	2019	Variation
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		(4 653)	106 968	(111 621)
Ajustements pour :				
Amortissements et provisions	15	18 021	10 779	7 242
Variation des :				
Clients et comptes rattachés	5	14 957	(23 769)	38 726
Autres actifs courants	6	(3 670)	(11 772)	8 102
Placements et autres actifs financiers	7	(58 580)	(30 145)	(28 435)
Fournisseurs d'exploitation	10	(32 579)	(2 017)	(30 562)
Autres passifs courants	11	(28 282)	(32 034)	3 752
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(94 786)	18 010	(112 796)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	(11 341)	(5 800)	(5 541)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(11 341)	(5 800)	(5 541)
Variation de trésorerie		(106 127)	12 210	(118 337)
Trésorerie au début de la période		**115 185**	**102 975**	**12 210**
Trésorerie à la clôture de la période		**9 058**	**115 185**	**(106 127)**

NOTE 3 : PRINCIPES ET BASES DE MESURES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien.

3.2 Les immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation.
Les taux retenus à ce titre sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Matériel informatique	33%
- Equipement de bureau	20%
- Installations générales et aménagements	10%
- Installations techniques, matériel et outillage	10%

3.3 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les pertes et gains de change sont constatés en résultat de l'exercice.

3.4 Réalisation des revenus et rattachement des charges aux produits

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des produits et des charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, TVA déductible ».

LES NOTES DE PRESENTATION

NOTE 1 : PRESENTATION DE L'INSTITUT

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT) est une société anonyme au capital de D : 300.000. Agréé le 04 Juin 2004 par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, N° d'agrément 04 620 11.

L'institut est administré par un conseil d'administration. Il est dirigé par un Président Directeur Général.
Le capital initial était de D : 75.000 divisé en 750 actions de D : 100 chacune.
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juillet 2015 a décidé l'augmentation le capital social de D : 75.000 pour le porter à D : 150.000 et ce par l'incorporation de réserves extraordinaires et la création de 750 actions nouvelles gratuites.
L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2018 a décidé l'augmentation le capital social de D : 150.000 pour le porter à D : 300.000, et ce, par l'incorporation de réserves extraordinaires et la création de 1.500 actions nouvelles gratuites.

L' «I.F.B.T» a pour objectif d'assurer :

- La formation des différentes catégories de personnel des établissements bancaires et financiers dans le domaine de l'activité boursière et financière.
- La formation des cadres, experts et enseignants dans les domaines financier, comptable et ceux liés à la gestion.
- L'organisation et prestation de service de consulting dans les domaines liés à l'objet principal de l'activité de la société.
- La gestion et le suivi des cycles diplômant et cursus de cartes professionnelles.
- L'organisation de congrès, de réunions et de conférences.
- L'édition et la commercialisation des supports pédagogiques.
- La prestation d'autres services liés à l'objet principal de l'activité de la société.
- La participation à toute entreprise liée directement ou indirectement aux activités bancaires, financières, comptables et autres en relation avec son objet.
- La création de filiales et d'instituts tant en Tunisie qu'à l'étranger.

NOTE 2 : CADRE DE REFERENCE RETENU POUR L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

NOTE 3 : PRINCIPES ET BASES DE MESURES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien.

3.2 Les immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation.
Les taux retenus à ce titre sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Matériel informatique	33%
- Equipement de bureau	20%
- Installations générales et aménagements	10%
- Installations techniques, matériel et outillage	10%

3.3 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les pertes et gains de change sont constatés en résultat de l'exercice.

3.4 Réalisation des revenus et rattachement des charges aux produits

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des produits et des charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA collectée », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, TVA déductible ».

Note 4 : Les immobilisations Incorporelles & Corporelles

A la clôture de l'exercice 2020, les immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'amortissements, s'élèvent à D : 24.013, contre D : 23.699, à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	31/12/2020			31/12/2019
Immobilisations	*Valeurs brutes*	*Amortissements*	*Valeurs nettes*	*Valeurs nettes*
Immobilisations Incorporelles				
Logiciel	16 458	(14 409)	2 049	3 583
Site Web en cours	7 000	(6 414)	586	2 919
Total Immobilisations Incorporelles	23 458	(20 823)	2 635	6 502
Immobilisations Corporelles				
Matériel informatique	77 831	(77 831)	-	-
Equipements de bureau	21 904	(21 904)	-	151
Installations générales et aménagements	77 749	(56 371)	21 378	15 846
Avance Fournisseur d'immobilisations	-	-	-	1 200
Total Immobilisations Corporelles	177 484	(156 106)	21 378	17 197
Soldes au 31 Décembre 2020	**200 942**	**(176 929)**	**24 013**	**23 699**

Les mouvements de l'exercice ainsi que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont présentés au niveau du tableau qui suit :

Institut de Formation de la Bourse de Tunis
"I.F.B.T"
19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, Tunisie

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
Exercice clos le 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en dinar)

	Taux	*Valeurs brutes*				*Amortissements*			*VCN*
		31.12.19	Additions	Transfert	31.12.20	31.12.19	Dotations	31.12.20	31.12.20
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		**23 458**	**-**	**-**	**23 458**	**16 956**	**3 867**	**20 823**	**2 635**
Logiciel	33%	16 458	-	-	16 458	12 875	1 534	14 409	2 049
Site Web	33%	7 000	-	-	7 000	4 081	2 333	6 414	586
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**166 143**	**11 341**	**-**	**177 484**	**148 946**	**7 160**	**156 106**	**21 378**
Matériel informatique	33%	77 831	-	-	77 831	77 831	-	77 831	-
Equipements de bureau	20%	21 904	-	-	21 904	21 753	151	21 904	-
Installations générales et aménagements	10%	65 208	11 341	1 200	77 749	49 362	7 009	56 371	21 378
Avance Fournisseur d'immobilisations		1 200		(1 200)	-	-	-	-	-
Total		**189 601**	**11 341**	**-**	**200 942**	**165 902**	**11 027**	**176 929**	**24 013**

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le poste "Clients et comptes rattachés" qui s'élève, au 31 Décembre 2020, à D : 128.096, contre D : 150.047, au 31 Décembre 2019, se détaille comme suit :

		31/12/2020	31/12/2019	Variation
Clients ordinaires	(A)	128 096	150 047	(21 951)
Clients douteux ou litigieux		6 994	-	6 994
Total Brut		135 090	150 047	(14 957)
Provisions pour dépréciations des créances		(6 994)	-	(6 994)
Total Net		128 096	150 047	(21 951)

(A) Les Clients ordianires se détaillent comme suit :

	31/12/2020
ATTIJARI BANK	18 860
UGFS NORTH AFRICA	9 475
MENA CAPITAL PARTNERS	7 320
FINACORP	7 141
CLIENT DIVERS	7 095
AMEN BANQUE	6 463
STB FINANCE	6 427
BNA	5 356
AMEN INVEST	5 119
CDC	5 118
STB SICAR	4 166
BIAT ASSET MANAGEMENT	3 571
LLOYD ASSURANCES	3 571
BIAT CAPITAL	3 036
BANQUE DE TUNISIE	2 917
TUNISIE VALEURS	2 856
COFIB CAPITAL FINANCE	2 856
BMCE CAPITAL SECURITIES	2 856
CGF	2 500
AL BARAKA BANK TUNISIA	2 489
TUNISIAN INTER BANK	2 400
Autres	16 504
Total	128 096

Note 6 : Autres Actifs Courants

Le poste « Autres actifs courants » qui s'élève, au 31 Décembre 2020, à D : 222.143, contre D : 218.473, au 31 Décembre 2019, se détaille comme suit :

		31/12/2020	31/12/2019	Variation
Avance fournisseur d'exploitation		-	7 679	(7 679)
Produits à recevoir		2 150	-	2 150
Charges constatées d'avance		1 851	5 832	(3 981)
Etat, report d'impôt	Voir (note 19)	208 963	191 507	17 456
Certificats de retenue à la source non parvenues		5 178	12 853	(7 675)
Etat, TVA déductible		4 001	602	3 399
Total		222 143	218 473	3 670

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Le poste « Placements et autres actifs financiers » totalise, au 31 Décembre 2020, D : 220.490, contre D : 161.910 à la même date de l'exercice précédent,se détaillant comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Titres SICAV	60 490	161 910	101 420
Placement à Terme	160 000	-	(160 000)
Total	220 490	161 910	58 580

Note 8 : Liquidités et Equivalents de Liquidités

Le poste « Liquidités et équivalents de liquidités » totalise, au 31 Décembre 2020, D : 9.058, contre D : 115.185 à la même date de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Banque	8 915	115 055	(106 140)
Caisse	143	130	13
Total	9 058	115 185	(106 127)

Note 9 : Capitaux Propres

Les capitaux propres s'élèvent, au 31 Décembre 2020, à D : 556.392, contre D : 561.045, au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

		31/12/2020	31/12/2019	Variation
Capital social		300 000	300 000	-
Réserves légales		30 000	24 920	5 080
Résultats reportés	(a)	231 045	129 157	101 888
Résultat de l'exercice		(4 653)	106 968	(111 621)
Total des capitaux propres avant affectation		556 392	561 045	(4 653)

(a) : Les excédents antérieurs se détaillent comme suit :

Résultats reportés au 31/12/2019	129 157
Affectation du résultat 2019	106 968
Réserves légales	(5 080)
Résultats reportés au 31/12/2020	231 045

Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » totalise au 31 Décembre 2020 un solde de D : 19.658, contre D : 52.237, au 31 Décembre 2019 et se détaille ainsi :

		31/12/2020	31/12/2019	Variation
Fournisseurs d'exploitation	(A)	1 658	1 560	98
Fournisseurs factures non parvenues	(B)	18 000	50 677	(32 677)
Total		19 658	52 237	(32 579)

(A) Les fournisseurs d'exploitation se détaillent comme suit :

	31/12/2020
Société Alpha services	335
IACE	1 323
Total	1 658

(B) Les fournisseurs factures non parvenues se détaillent comme suit :

	31/12/2020
Société GAC	18 000
Total	18 000

Note 11 : Autres Passifs Courants

Le poste « Autres passifs courants » totalise, au 31 Décembre 2020, D : 27.750, contre D : 56.032, au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Produits constatés d'avance	2 822	-	2 822
Charges à payer	4 777	10 712	(5 935)
Impôts et taxes	15 649	41 800	(26 151)
Organismes sociaux	2 691	2 614	77
Congés payés	1 811	906	905
Total	27 750	56 032	(28 282)

Note 12 : Revenus

Le chiffre d'affaires totalise, au 31 Décembre 2020, D : 182.215, contre D : 455.607, au 31 Décembre 2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Prestations de services soumises à la TVA	168 745	450 567	(281 822)
Prestations de services en suspension de la TVA	13 470	5 040	8 430
Total	182 215	455 607	(273 392)

Note 13 : Achats consommés

Les charges liées à la formation totalisent, au 31 Décembre 2020, D : 79.370, contre D : 220.476, au 31 Décembre 2019 et s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Prestations de services	58 016	145 747	(87 731)
Achats étrangers	8 945	15 184	(6 239)
Achats locaux	1 640	2 270	(630)
Achats fournitures de bureaux	682	1 123	(441)
Missions et réceptions	7 206	51 045	(43 839)
Photocopie et relures	27	1 099	(1 072)
Eléctricité	2 713	3 483	(770)
Eau	141	525	(384)
Total	79 370	220 476	(141 106)

Note 14 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2020 à D : 36.402, contre D : 36.089, à la clôture de l'exercice 2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Salaires et compléments de salaires	29 271	31 681	(2 410)
Charges sociales	5 308	5 342	(34)
Congés payés	1 823	(934)	2 757
Total	36 402	36 089	313

Note 15 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 Décembre 2020 à D : 18.021, contre D : 10.779, à la clôture de l'exercice 2019, représentant exclusivement les dotations aux amortissements des immobilisations.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	11 027	10 779	248
Dotations aux provisions des comptes clients	6 994	-	6 994
Total	18 021	10 779	7 242

Note 16 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent, au 31 Décembre 2020, à D : 67.733, contre D : 85.832, au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

		31/12/2020	31/12/2019	Variation
Entretien et réparation		8 218	8 609	(391)
Assurances		112	297	(185)
Honoraires		34 548	43 778	(9 230)
Publicité, publication et relations publiques		7 123	6 909 (*)	214
Déplacements, missions et réceptions	(A)	9 893	19 394 (*)	(9 501)
Frais postaux et de télécommunication		2 035	2 226	(191)
Services bancaires et assimilés		704	474	230
Dons et subventions		2 080	-	2 080
Impôts et taxes	(B)	1 908	2 694	(786)
Autres		1 112	1 451	(339)
Total		67 733	85 832	(18 099)

(A) Les Déplacements, missions et réceptions se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Voyages et déplacements	1 975	3 889	(1 914)
Restaurants	1 043	1 338	(295)
Réceptions	6 875	14 167	(7 292)
Total	9 893	19 394 (*)	(9 501)

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

(B) Les impôts et taxes se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
TFP	593	618	(25)
FOPROLOS	296	309	(13)
TCL	443	105	338
Droits d'enregistrement et de timbres	576	1 662	(1 086)
Total	1 908	2 694	(786)

Note 17 : Charges financières

Les charges financières s'élèvent, au 31 Décembre 2020, à D : 780, contre D : 502 au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Pertes de changes	157	138	19
Moins value latente sur titres SICAV	623	360	263
Autres charges financières	-	4	(4)
Total	780	502	278

Note 18 : Produits financiers

Les produits financiers qui s'élèvent, au 31 Décembre 2020, à D : 16.495 contre D : 9.288, au 31 Décembre 2019, se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Gains de change	-	422	(422)
Dividendes	-	7 675	(7 675)
Plus value sur cession de titres SICAV	2 191	480	1 711
Intérêts créditeurs	14 304	711	13 593
Total	16 495	9 288	7 207

Note 19 : Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2020 s'élève à D : 854. Il est déterminé conformément à la législation en vigueur, comme suit :

Résultat comptable net		**(4 653)**
A réintégrer		13 557
Impôt sur les sociétés	854	
Contribution sociale de solidarité	100	
Plus value latente sur titres sicav 2019	985	
Charges non déductibles	4 522	
Pénalités de retard	102	
Provisions pour dépréciation des comptes clients	6 994	
A déduire		(362)
Plus value latente sur titres sicav 2020	(362)	
Résultat fiscal de l'exercice		**8 542**
Impôt sur les société au taux de 10%		**(854)**
Retenues à la source		18 310
Crédit d'impôt de 2019		191 507
Crédit d'impôt à reporter		**208 963**
Contribution sociale de solidarité		**100**

Institut de Formation de la Bourse de Tunis

19 bis, Rue Kamel Ataturk, 1001 Tunis

Tél. : (+216) 71 340 815 – Fax : (+216) 71 340 806 – E-mail : **contact@ifbt.tn** – site web : **www.ifbt.tn**